

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 24 octobre 2018

Procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil d'établissement tenue le mercredi 24 octobre 2018 à 19 h, à la bibliothèque de l'école secondaire Le Sommet, 120, rue de la Polyvalente, Québec à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DROLET, Sébastien	Parent
GUERTIN, Carl-Éric	Parent
LAVIGNE, Vanessa	Parent
LESSARD, Nathalie	Parent
MUNGER, Suzie	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
GERMAIN-LAROSE, Catherine	Enseignante
VAN DEN HOONAARD, Lynn Cheryl	Enseignante
TREMBLAY, Johanne	Représentant des professionnels
BOIES, Sophie	Représentante du personnel de soutien
FORTIER-BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
BRAYE, Lydie	Première-Ministre (élève)
LECOURS, Samuel	Vice-Premier Ministre (élève)

PARTICIPENT À CETTE SÉANCE

ROUSSEL, Jean-François	Directeur
DESROCHES, Maryse	Directrice adjointe
GOBEIL, Danièle	Directrice adjointe
GOUPIL, Anne	Gestionnaire administratif d'établissement
PARADIS, Madeleine	Gestionnaire administratif d'établissement
ROUTHIER, Jean-François	Enseignant

ÉTAIT ABSENTE À CETTE SÉANCE

LORRIN, Ludovic	Parent
UWAMALIYA, Jeanne D'Arc	Parent
TREMBLAY, Véronique	Représentante de la communauté

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Jean-François Roussel souhaite la bienvenue à tous les membres.
Chacun des membres se présente aux autres membres du conseil d'établissement.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 26 septembre 2018
5. Représentants de la communauté (art.42)
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Présentation du budget 2018-2019 (art.95)
7. Rapport du comité de parents
 - 7.1 Banque de questions pour sondage aux parents
8. Projet studio : Art Dramatique et médiatique
9. Orientation générale (art.85)
10. Intervention : flânage et voisinage
11. Correspondance de la présidence
12. Rapport du comité de parents
13. Éducation à la sexualité
14. Information de la direction
 - 14.1 Rencontres de parents (22-23 novembre)
 - 14.2 Retour sur le Salon des Premières-Seigneuries
 - 14.3 Retour sur la soirée des Portes Ouvertes
 - 14.4 Échéancier des admissions 2019-2020 – Guichet unique
15. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
16. Liste téléphonique des membres du CE
17. Autres sujets
18. Questions des membres
19. La levée de l'assemblée

Monsieur Carl-Éric Guertin souligne la présence de la première ministre, Lydia Braye et du vice premier ministre, Samuel Lecours et les félicite pour leur élection au Parlement étudiant. Il souligne aussi la participation de Monsieur Jean-François Routhier, enseignant, venu présenter un projet de voyage étudiant, ainsi que la présence de Madame Anne Goupil, pour la présentation du budget.

Monsieur Sébastien Drolet, propose l'adoption de l'ordre du jour secondé par Catherine Germain-Larose, avec l'ajout des points suivants :

- 17.1 Voyage en Europe de l'est
- 17.2 Conférence sur le cannabis

3. ADOPTION ET SUIVI (S) DU PROCÈS-VERBAL 26 SEPTEMBRE 2018

5. Représentants de la communauté (art.42)

Monsieur Carl-Éric Guertin souhaite la bienvenue à Madame Louise Fortier Barbeau, de la St-Vincent-de-Paul en tant que membre de la communauté et mentionne que Madame Véronique Tremblay, du Carrefour jeunesse emploi, a accepté d'être membre de notre conseil d'établissement, mais est absente à la rencontre.

Suivi du point 3 au procès-verbal du 20 juin, point 23.2 du procès-verbal du 25 avril : Monsieur Sébastien Drolet demande où nous en sommes quant au voyage pour les élèves du groupe trilingue. Comme précisé au procès-verbal du 20 juin, Monsieur Jean-François Roussel a interpellé les enseignants à ce sujet, mais n'a pas fait de rappel depuis. Il ajoute qu'à chaque année, un voyage échange Canada-Québec est proposé aux élèves.

Madame Marie-France Roberge, appuyée de Madame Suzie Munger, propose l'adoption du procès-verbal.

CE 18-19-16

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public à cette rencontre.

5. PAROLE AUX ÉLÈVES

Il y a eu des élections le 28 septembre dernier et le nombre d'élus garçons /filles est égal.

Le comité du bal tiendra sa première rencontre demain.

Le cross-country de la commission scolaire a eu lieu à notre école. Nous avons accueilli 180 coureurs.

Le comité de décoration est déjà en action pour l'Halloween. Ce jour-là, il y aura un concours et une parade de costumes ainsi qu'une maison hantée. Le costume est autorisé toute la journée et la parade aura lieu à la fin de la 4^e période.

De plus, plusieurs équipes sportives sont en action depuis septembre.

6. PRÉSENTATION DU BUDGET 2018-2019 (ART.95)

Madame Anne Goupil présente le budget annuel. Elle explique ce qui se trouve dans les différentes colonnes. Le document 6 (budget initial) a été fait en juillet. Le décompte au 30 septembre confirme moins d'élèves que le nombre anticipé, ce qui explique le négatif devant le montant total. Quelques faits saillants :

- Les mesures d'appui ont aussi été réduites, car il y a eu ouverture de nouvelles classes spéciales.
- Fonds propres : seules les activités que nous savons qui auront lieu avec certitude y sont prévues.
- Les dépenses ont été établies à partir de l'historique des années antérieures. Le budget de fonctionnement a été augmenté pour faire vivre des activités pédagogiques que nous ne pouvons plus charger aux parents.
- Augmentation dans le budget de réussite éducative : on y retrouve les projets du psychoéducateur, dont le voyage au Costa Rica. D'autres sommes sont à venir via le financement de ce projet.

Monsieur Jean-François Roussel attire l'attention sur le surplus/déficit ». L'intention est de diminuer graduellement le surplus cumulé et de contrôler les déficits opérationnels des prochaines années.

Des mesures peuvent être annoncées à la fin de l'année scolaire; elles seront ajoutées au budget de l'année suivante.

Madame Geneviève Cyr demande s'il est possible de meubler une classe pour la transformer en classe flexible. Un montant est prévu annuellement pour le renouvellement des mobiliers de classe. La demande peut se faire à n'importe quel moment de l'année.

Adopté par Madame Lynn Cheryl Van Den Hoonaard, appuyée par madame Suzie Munger.

CE 18-19-17

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. PROJET ÉDUCATIF

7.1 BANQUE DE QUESTIONS POUR SONDAGE AUX PARENTS

Madame Maryse Desroches établit un portrait de situation. Une équipe composée d'enseignants et de professionnels se joint aux membres de la direction pour travailler le projet.

Depuis mai dernier jusqu'en janvier 2019, le comité cherchera à faire le portrait-école par des données factuelles, qualitatives et quantitatives. La commission scolaire offre des ateliers qui ont pour but d'accompagner les membres dans leur démarche.

Le document fait état du détail des étapes à suivre. L'analyse de situation fait partie de la réalisation du portrait. Les informations sont obtenues à travers différentes démarches. Pour obtenir des résultats objectifs, le comité a préparé un sondage à partir d'une banque de questions basées sur le référentiel des 8 facteurs de l'école efficace. Un tri de questions a été fait à partir de cette banque.

Madame Maryse Desroches présente la démarche qui a été faite avec le comité de pilotage. Les questions retenues par les membres s'adressent aux élèves, aux parents et aux membres du personnel. Le sondage se veut efficace et concis. Il sera envoyé à tous les parents de l'école.

Madame Maryse Desroches demande aux membres du conseil d'éprouver les questions ciblées par le comité. Ce sera fait aussi auprès des membres du personnel et des élèves membres du parlement étudiant.

Le sondage sera fait auprès de tous les élèves en même temps, en classe. Sa durée devrait tourner autour d'une quinzaine de minutes.

Les membres du conseil commentent certaines questions du sondage :
Ils demandent s'il est possible d'avoir comme choix de réponse : je ne sais pas ou ne s'applique pas.

Bloc B : 014 peut-elle s'appliquer aussi aux élèves?

Orientation 2 : « déploie efficacement » est plutôt large. Selon les réponses, il pourrait y avoir un focus groupe pour aller chercher les opinions.

Bloc C : 009 peut-elle s'appliquer aussi aux élèves?

Pour toutes les autres questions, il n'y a pas de commentaire.

Bloc J, 009 : monsieur Drolet demande pourquoi la question n'est pas posée aux enseignants. Ils voient mal répondre par la négative, donc préfèrent qu'elle ne leur soit pas posée.

Au total, 33 questions s'adressent aux parents, 28 aux élèves et 44 au personnel.

Les membres du C.É. sont favorables à la démarche proposée.

8. PROJET STUDIO : ART DRAMATIQUE ET MÉDIATIQUE

Monsieur Jean-François Roussel présente la nouvelle concentration qui sera en place dès la prochaine rentrée scolaire.

Monsieur Stéphane Valois en sera l'enseignant désigné.

Ce projet nécessite la création d'un studio qui pourrait aussi être utilisé par des élèves des autres concentrations.

Au budget présenté précédemment, un montant de 30 000\$ a été prévu pour créer ce studio. La direction reviendra au C.É. avec un plan plus détaillé à l'hiver.

Un travail de partenariat pourra avoir lieu entre notre école et le CÉGEP de Jonquière. Nous sommes en bonne position pour offrir une telle concentration.

Monsieur Jean-François Roussel souhaite avoir l'approbation des membres du conseil d'établissement pour la construction de ce studio.

Déjà au Salon des Premières-Seigneuries, plusieurs jeunes et parents se sont montrés intéressés par cette nouvelle concentration.

Madame Catherine Germain-Larose, appuyé par Madame Geneviève Cyr, propose la construction de ce studio.

CE 18-19-18

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. ORIENTATION GÉNÉRALE (ART.85)

Pour l'an prochain, 3 orientations sont envisagées pour notre grille des matières :

1. Le programme de concomitance, complémentaire au programme Pré-DEP;
2. L'ajout de la séquence technico-sciences en mathématique de la 4^e secondaire (permet l'admission aux programmes du collégial qui exigent les mathématiques fortes);
3. Ajout de l'option art dramatique pour les élèves du 1^{er} cycle et d'une concentration Art dramatique et médiatique.

Proposée par Monsieur Sébastien Drolet, appuyé par Madame Vanessa Lavigne.

CE 18-19-19

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. INTERVENTION : FLÂNAGE ET VOISINAGE

À la suite d'une plainte reçue par le propriétaire du Sibéria Spa, Monsieur Jean-François Roussel présente aux membres la lettre qu'il prévoit faire parvenir aux parents. Il précise que cette démarche a été faite l'an passé et qu'elle a donné de bons résultats. La lettre sera envoyée d'ici quelques jours à tous les parents.

11. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE

Il n'y a pas de correspondance.

12. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Il y a eu les élections et la démission d'une commissaire. Le président a été réélu et a parlé de la demande d'agrandissement de 2 écoles de notre secteur et de la demande de construction d'une nouvelle école.

13. ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Madame Danièle Gobeil explique que les contenus devront être enseignés obligatoirement à tous les niveaux à compter de janvier 2019. Des enseignants volontaires ajouteront un ou plusieurs contenus à leur programmation régulière, ce qui implique un ajout d'un minimum de 3 heures d'enseignement par contenu. Des dépliants d'information en provenance du ministère seront envoyés aux parents afin de les informer de ce programme et de ses contenus. Une planification annuelle sera présentée au cours d'une rencontre du conseil d'établissement.

14. INFORMATION DE LA DIRECTION

14.1 RENCONTRES DE PARENTS (22-23 NOVEMBRE)

La première étape se termine le 9 novembre. Comme à chaque année, il y aura une rencontre de parents en après-midi et en soirée.

14.2 RETOUR SUR LE SALON DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Un grand nombre de parents et d'enfants sont venus nous rencontrer au salon et plusieurs se sont montrés intéressés tout particulièrement à la nouvelle concentration « Art dramatique et médiatique ».

14.3 RETOUR SUR LA SOIRÉE DES PORTES OUVERTES

Nous avons dénombré 320 familles qui ont participé à la soirée qui a obtenu un grand succès et pour laquelle nous avons reçu des commentaires très positifs.

14.4 ÉCHÉANCIER DES ADMISSIONS 2019-2020 – GUICHET UNIQUE

La date limite de demande d'admission à une concentration est le 31 octobre. À la fin de novembre, nous aurons un bon aperçu du nombre d'inscriptions qui s'annonce positif. À ce jour, nous avons plus de demandes que l'an passé à la même date.

15. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)

Les sorties éducatives proposées ont toutes été approuvées par les membres du conseil d'établissement.

CE 18-19-20

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. LISTE TÉLÉPHONIQUE DES MEMBRES DU CE

La chaîne téléphonique a été remise aux membres.

17. AUTRES SUJETS

17.1 VOYAGE EN EUROPE DE L'EST

Monsieur Jean-François Routhier, enseignant d'univers social, informe le conseil d'établissement qu'un voyage en Europe de l'Est sera présenté aux élèves de la 4^e et de la 5^e secondaire. Ce voyage, qui permettra aux jeunes de visiter différentes villes et lieux touristiques, aura lieu du 12 au 21 avril. Le coût, qui devra se situer autour de 2 500.00\$ selon le nombre de participants, inclus le transport, 8 nuits d'hôtel, les déjeuners et soupers ainsi que des tours guidés.

Une soumission auprès de 3 agences de voyages devra être faite. Il sera possible de mettre en place une campagne de financement si c'est demandé.

Proposée par Madame Catherine Germain-Larose, appuyée par Madame Vanessa Lavigne.

CE 18-19-21

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

17.2 CONFÉRENCE SUR LE CANNABIS

On demande si cette conférence sera offerte aux élèves. Monsieur Jean-François Roussel précise qu'elle s'adresse aux parents, mais que les élèves y sont invités.

Madame Suzie Munger souhaite que de l'information soit communiquée aux élèves. Ce sera fait par les intervenants de l'équipe complémentaire.

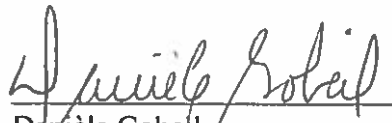
18. QUESTIONS DES MEMBRES

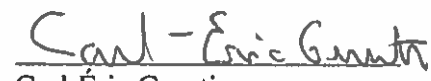
Il n'y a pas de questions.

19. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Sébastien Drolet propose la levée de l'assemblée à 9 h 05, secondé par Madame Johanne Tremblay.

CE 18-19-22


Danièle Gobeil
Secrétaire de la rencontre


Carl-Éric Guertin
Président